



**Circonscription BORDEAUX CENTRE**

**Présents**

**Présidente** : Christine LASSARTESE, directrice

**Inspecteur de l'Éducation nationale** : Robert SAUVAGET

Éducation nationale :	Mme WADOUX, Mme TEISSEYRE M. BORRAS, Délégué départemental de l'Éducation Nationale
Mairie :	M. G-BLANC, maire-adjoint du quartier Chartrons, Grand Parc, Jardin public
Représentants parents d'élèves :	Pour la FCPE : M. PETAUX Pour la PEEP : Mme AUBERT

**Début du conseil d'école** : 17h00

**Secrétaire de séance** : Corinne TEISSEYRE

**Ordre du jour** :

**Éducation nationale**

**a. Parcours de l'élève**

- 1) Bilan des actions d'aide mises en place
- 2) Bilan des évaluations
- 3) Bilan des actions du CEC et de la liaison GS / CP

**b. Projet et vie de l'école**

- 1) Présentation du projet d'école 2020/2024
- 2) Événements de fin d'année

**c. Fonctionnement de l'école**

- 1) Sécurité, hygiène et suivi des travaux
- 2) Responsable Vie Scolaire (modalités d'organisation)
- 3) Situation financière de la coopérative scolaire
- 4) Préparation de la commission électorale pour l'année 2021/2022

**d. Organisation de la rentrée 2021**

- 1) Structure de l'école, prévisions d'effectifs et équipe pédagogique
- 2) Organisation de l'accueil des élèves de CP

**Mairie**

**Parents**

Mme LASSARTESE, directrice, rappelle qu'en raison du protocole sanitaire, tous les enseignants et les représentants de parents d'élèves élus n'ont pu être présents à cette réunion du conseil d'école.

## 1) Éducation nationale

### **a. Parcours de l'élève**

#### 1) Bilan des actions d'aide mises en place

Tout au long de l'année scolaire, des actions d'aide, d'accompagnement pédagogique et psychologique ont été mises en place pour certains élèves de manière à favoriser la réussite de tous.

183 élèves ont participé aux APC (Activités Pédagogiques Complémentaires).

14 élèves, en cycle 2, ont bénéficié d'un PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Éducative) et 16 élèves en cycle 3.

13 élèves ont bénéficié d'un PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) après avis du médecin scolaire.

M. COUPÉ, enseignant pour les élèves allophones, a pris en charge 16 élèves sur l'ensemble de l'année scolaire.

Un suivi psychologique a été mis en place par Mme MUYS, psychologue scolaire, auprès de deux élèves.

3 AESH (Accompagnant d'Élèves en Situation de Handicap) ont assuré leur mission d'aide auprès de 4 élèves.

19 équipes éducatives et 4 équipes de suivi de scolarisation ont été mises en place.

En complément des enseignements obligatoires, des stages de réussite ont également été proposés à 6 élèves.

#### 2) Bilan des évaluations

L'analyse des résultats des évaluations nationales CP et CE1 ainsi que ceux obtenus aux différentes évaluations en classes, a permis de cibler 3 domaines d'enseignement : résolution de problèmes, orthographe et grammaire, pour lesquels des actions spécifiques seront mises en place avec pour objectif une amélioration des réussites des élèves.

Trois demandes de maintien, en concertation avec les parents concernés et la psychologue scolaire, ont reçu un avis favorable de M. SAUVAGET, inspecteur de circonscription.

#### 3) Bilan des actions du CEC et de la liaison GS/CP

Dans le cadre du conseil école/collège, quatre commissions (Enseignement Moral et Civique, Éducation physique et sportive, Langues vivantes, Lecture documentaire), constituées de professeurs des écoles et de collège du secteur Grand Parc, se sont réunies le 25 février au collège Grand Parc.

Un programme d'actions a été élaboré par chacune d'entre elles. Néanmoins, compte tenu du contexte sanitaire, la mise en œuvre de ces actions n'a pu être que partielle.

Celles-ci seront par conséquent reportées à l'année prochaine.

La visite du collège Grand Parc n'a pas pu avoir lieu compte tenu du non brassage des élèves. Un flyer d'information a été distribué à l'ensemble des familles de CM2.

En ce qui concerne la liaison GS/CP, une réunion de concertation est programmée au 28 juin pour la passation, le suivi des élèves et la constitution des classes.

M. BORRAS, DDEN, demande s'il y a des « fuites » vers les établissements privés pour l'entrée en 6<sup>ème</sup>.

Mme LASSARTESE précise qu'il y a 84 élèves en CM2. 18 familles ont souhaité un établissement hors collège public du département dont 8 élèves relevant du collège de secteur Grand Parc.

26 demandes de dérogation ont été formulées dont 23 pour des élèves relevant du collège de secteur Grand Parc : 11 ont été refusées et les demandes accordées concernent des formations spécifiques (Clisthène, classes à horaires aménagés, section internationale) ou des regroupements de fratrie.

Mme LASSARTESE et M. PETAUX remarquent qu'il y a des actions à poursuivre pour favoriser la mixité scolaire.

### **b. Projet et vie de l'école**

#### 1) Présentation du projet d'école 2020/2024

Le projet d'école définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux et précise les actions retenues pour assurer la réussite de tous les élèves.

Au cours de cette année scolaire, l'équipe enseignante a réalisé et analysé le bilan du projet d'école 20216/2020.

Le conseil des maîtres a également établi un diagnostic et défini, pour le projet d'école 2020/2024, des axes et objectifs de travail déclinés en un programme d'actions :

- Axe n°1 (en lien avec un des axes référencés au projet du collège Grand Parc, collège de secteur) : préserver un climat scolaire

Objectifs : agir sur les stratégies pédagogiques pour favoriser l'engagement des élèves, développer les échanges inter-classes et inter-cycles

- Axe n°2 : améliorer les résultats des élèves dans les domaines des mathématiques et du français

Objectifs : améliorer les résultats des élèves en résolution de problèmes, en orthographe et en grammaire

- Axe n°3 : améliorer l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers

Objectifs : acquérir une meilleure connaissance des élèves allophones, accompagner les élèves allophones et leurs familles, améliorer le suivi des élèves allophones

- Axe n°4 : enrichir le parcours artistique et culturel de l'élève

Objectifs : garantir un parcours artistique et culturel varié, diversifier et élargir les domaines artistiques et culturels

Ce projet a été soumis, pour validation, à M. SAUVAGET, inspecteur de circonscription.

Mme AUBERT, parent d'élève, propose, à la suite d'une réunion de travail menée en Mairie et concernant les familles allophones, qu'une visite de l'école soit organisée avec celles-ci et quelques parents d'élèves, des enseignants et la directrice.

Mme LASSARTESE souligne qu'une attention particulière est portée sur ces familles (visite de l'école, rencontres avec les enseignants concernés, accompagnement dans différentes démarches) et qu'un travail, dans le cadre du projet d'école, a été engagé quant à l'amélioration de leur accueil dans l'école et le quartier.

Ce travail pourra être mené en collaboration avec l'ensemble des parents d'élèves par le biais notamment de « cafés du matin ».

M. BORRAS, DDEN, demande si les élèves allophones participent aux activités organisées par l'association Chantecler.

Mme LASSARTESE précise qu'il y a 14 élèves allophones (16 élèves pris en charge au total sur l'année).

Des actions sont engagées, notamment pour deux élèves, quant à une inscription sur des activités pour les vacances d'été. Le Programme de Réussite Éducative, porté par le service Politique de la Ville de la Mairie, ainsi que la MDS ont été sollicités pour un financement.

Mme LASSARTESE ajoute qu'elle en discutera avec l'association Chantecler (nombre de places disponibles et financement).

Les parents font remarquer qu'il est assez difficile d'inviter ces enfants à des anniversaires car le contact est souvent empêché.

Des solutions sont recherchées pour faciliter ces premières rencontres : événements festifs, mise en place de « cafés du matin » par classe, avec l'enseignant et la directrice.

## 2) Événements de fin d'année

- Opération « *Un livre pour les vacances* » : le mardi 8 mai, Mme La Rectrice a remis un exemplaire des Fables de La Fontaine à chacun des élèves de la classe de Mme CHAUDEMANCHE (CM2B).

- Sorties scolaires sur les mois de juin et juillet :

- La Hume → CPA (Mme THÉBAULT) et CPB (Mme WADOUX)
- Château de Langoiran → CPC (Mme BON), CM1A (Mme TEISSEYRE) et CM1B (Mme DUBREUIL)
- Arcachon → CE1A (Mme COTONNET) et CE1C (Mme DEGUIL)
- Bassin Aventures Accrobranche à Gujan-Mestras → CE2/CM1 (M. GAVINO), CM2A (Mme JARDRI), CM2B (Mme CHAUDEMANCHE) et CM2C (Mme JOURZAC)
- Théâtre Molière → CE1A, CE1B (Mme GIRARD), CE1C, CE2A (Mme BENAYOUN) et CE2B (Mmes CHARLES et MILOR)

- Spectacles de fin d'année :

- Représentation théâtrale de la classe de Mme TEISSEYRE (CM1A)
- Représentation des élèves ayant participé au concours d'éloquence (CM2A et CM2C)
- Spectacle de danse proposé par la classe de CM2A selon l'avancée des répétitions

## **c. Fonctionnement de l'école**

### 1) Sécurité, hygiène et suivi des travaux

#### Sécurité

Un exercice incendie a eu lieu le 11 mai 2021.

La canalisation de gaz qui avait été endommagée et avait causé une fuite, a été réparée et protégée par une goulotte de manière à ce que les élèves ne puissent plus y accéder. Il n'y a pas d'autres canalisations accessibles aux enfants.

Mme LASSARTESE renouvelle sa demande de bancs autour de certains arbres de la cour : le goudron s'affaisse et les enfants trébuchent régulièrement.

Elle renouvelle également sa demande concernant le système des clés de l'école pour que l'accès à toutes les salles par tous les personnels de l'école soit possible.

Elle renouvelle sa demande de mise en fonction de l'ascenseur.

#### **Questions des parents**

Quant est-il du déploiement des capteurs CO2 à la rentrée ?

M. BLANC, maire de quartier, précise que celui-ci se fera dans un plan général pour les écoles de Bordeaux.

Une demande est formulée pour la pose d'un capteur CO<sub>2</sub> par école pour des raisons d'efficacité.

Un capteur a été prêté pour la salle polyvalente par le collectif « CO2 mon école » dont fait partie la FCPE, et réunissant des enseignants-chercheurs de l'Université de Bordeaux et la Maison pour la Science en Aquitaine. Les mesures réalisées entre janvier et mai ont montré les niveaux de CO2 signifiant une qualité d'air intérieur moyenne voir inquiétante. M. PETAUX propose de reprendre contact à la rentrée pour des ateliers pédagogiques et le déploiement d'autres capteurs, tel que préconisé par l'Académie des sciences dans son avis du 11 juin 2021 et par les protocoles de plusieurs ministères (cf nouaerons.fr)

Une demande est faite pour ajouter un animateur Chantecler sur le temps de la pause méridienne de manière à pouvoir alléger le nombre d'enfants en présence dans la cour. Ce système est mis en place le vendredi depuis plus d'un mois et cela correspond environ à une douzaine d'enfants de la même classe. Les enfants vont au Jardin public. Ce système sera prolongé à la rentrée prochaine.

#### Hygiène/Santé

Mme AUBERT communique le détail de l'achat groupé de masques (196 boîtes de masques pédiatriques et 166 boîtes de masques adultes ont été commandées).

Le budget total recueilli pour l'école est de 381,48 €.

La directrice remercie les parents pour les dons qui ont permis d'acheter 2 kits de premiers secours et 5 malles de secours PPMS. Il reste 92,46 € à dépenser.

Mme LASSARTESE et Mme WADOUX insistent sur la présence importante de cafards tout au long de l'année dans la classe de CP, dans la cour, les toilettes et la salle de restauration.

Mme LASSARTESE souligne l'état plus que vétuste des toilettes de l'école.

M. PETAUX, Mme AUBERT et M. BORRAS font remarquer plusieurs points de dysfonctionnement des services municipaux peu réactifs (cafards, clés, demandes de bancs, ...).

## Travaux

Concernant le suivi des travaux d'extension de l'école, des réunions ont lieu régulièrement. Ont participé à ces réunions, M. DURAND, direction des équipements, M. VALENTIN, responsable travaux et patrimoine, M. BREMOND, chargé du suivi des travaux, M. ROSEN, architecte, des représentants de parents d'élèves et Mme LASSARTESE. Une nouvelle réunion aura lieu fin août avant la rentrée scolaire.

Compte tenu des travaux à réaliser durant les vacances d'été et pour garantir le planning pour la rentrée de septembre 2021, une intervention sur le bâtiment « Greta » a dû être programmée avant la fin de l'année scolaire, de manière à pouvoir débiter les opérations de désamiantage sur ce bâtiment.

Il a été demandé à ce que les relevés de mesures soient communiqués dans un délai de 24 heures.

Les classes de CPA de Mme THÉBAULT, CPC de Mme BON, la classe UPE2A (Unité Pédagogique pour les Élèves Allophones nouvellement Arrivés) de M. COUPÉ et la bibliothèque ont été déplacées à partir du 16 juin jusqu'à la fin de l'année scolaire.

La salle polyvalente a été aménagée pour accueillir la classe de Mme THÉBAULT.

La classe de Mme BON se situe dorénavant, à l'étage, dans l'une des classes de la partie maternelle.

La classe UPE2A a été déplacée, à l'étage, dans la salle d'arts plastiques au-dessus du bureau de direction.

À partir de septembre 2021, quatre modulaires et un préau seront positionnés à l'emplacement du bâtiment « Greta » qui sera démolit au cours de l'été.

Deux classes de CP seront installées dans ces modulaires sur le même emplacement que le Greta actuel. Il s'agit de modulaires de 60m<sup>2</sup>/classe respectant la réglementation thermique, reliés au réseau informatique pour installer les TNI, il y a un sol souple, plafond et la climatisation.

Concernant ce déménagement, en plus de la nécessité de réorganiser les classes, l'accueil des élèves pour le périscolaire et la programmation des spectacles des élèves, Mme LASSARTESE ajoute que l'ensemble des personnels de l'école ont été confrontés à plusieurs désagréments (matériel livré tardivement et en quantité insuffisante, pose de VPI non programmée, pas de connexion internet, stockage du matériel des élections dans la salle polyvalente, nouvelle salle UPE2A encombrée, livres et mobilier de bibliothèque stockés dans une zone du chantier inondée).

M. BLANC nous informe que le 7 juillet, des travaux débiteront dans l'impasse Luckner avec une rotation d'engins, rue Albert Pitres, dès 7h30, durant toutes les vacances. La rue Saint-Maur sera fermée à la circulation jusqu'en septembre 2022. L'idée est de végétaliser et piétonniser cette rue.

L'extension de l'école proposera une deuxième cour de récréation, un espace loisirs, une salle associative, une crèche pour 40 berceaux, un nouvel espace restauration et des salles pour l'élémentaire.

La livraison est prévue pour septembre 2022.

M. BLANC ajoute que toutes les menuiseries seront remplacées.

Au sujet des travaux, les représentants de parents d'élèves FCPE et PEEP signalent les difficultés rencontrées lors des réunions (nécessité de relancer systématiquement les services pour organiser de nouvelles réunions dans les délais prévus, sentiments partagés de réunions d'information plus que de concertation...). Ils souhaitent que soit portée une attention particulière à l'anticipation des prochaines étapes et que la consultation soit réelle sur les prochaines réunions à venir. L'initiative de consultation et de travail collaboratif sur la végétalisation de la cour peut être une très bonne occasion pour cela.

La demande d'un second photocopieur est en cours de traitement.

Une demande de remplacement de la sonnerie de l'école (accueil, sortie, récréations) a été formulée.

### 2) Responsable Vie Scolaire (modalités d'organisation)

Madame RICHOU a été nommée Responsable Vie Scolaire pour l'école élémentaire Montgolfier.

Elle a pris ses fonctions le mardi 15 juin. Elle intervient sur l'école de 9h00 à 13h30 et un mercredi sur deux.

### 3) Situation financière de la coopérative scolaire

Le bilan de la coopérative scolaire sera présenté lors du premier conseil d'école de l'année 2021/2022.

Le solde de l'APEM (Association Pédagogique de l'École Montgolfier) au 10 juin 2021 est de 4000€.

### 4) Préparation de la commission électorale pour l'année 2021/2022

Cette commission est chargée d'assurer l'organisation des élections des représentants de parents d'élèves et de veiller à un bon déroulement de celles-ci.

Il a été décidé que cette commission serait composée des membres suivants : Mme LASSARTESE, directrice, présidente ; Mme JOURZAC, enseignante ; deux parents d'élèves (1 représentant FCPE : M. PETAUX, 1 représentant PEEP : Mme AUBERT) ; M. BORRAS, DDEN

## **d. Organisation de la rentrée 2021**

### 1) Structure de l'école, prévisions d'effectifs et équipe pédagogique

Une fermeture de classe a été annoncée pour la rentrée prochaine, ce qui se traduira par 13 classes au total sur l'école.

Le dispositif UPE2A est conservé.

Le conseil des maîtres a ainsi arrêté la structure suivante :

CPA = 21 ; CPB = 21 ; CPC = 22 ; CE1A = 23 ; CE1B = 23 ; CE1C = 23 ; CE2A = 27 ; CE2B = 27 ; CE2/CM2 = 23 (7/16) ; CM1A = 27 ; CM1B = 26 ; CM2A = 27 ; CM2B = 27

soit 317 élèves, ce qui correspond à un taux d'encadrement de 24 pour 13 classes (actuellement 352 élèves et 22 radiations enregistrées).

Cette organisation a été validée par M. SAUVAGET.

Mme LASSARTESE précise qu'en fonction des inscriptions et radiations pendant les vacances d'été, cette répartition serait éventuellement modifiée.

### Question des parents

Quelle sera l'utilisation faite de la classe libérée ? Mme LASSARTESE répond qu'une réflexion est en cours à ce sujet.

Concernant l'équipe pédagogique, il est à noter les départs de Mesdames THÉBAULT, CHARLES, MILOR, CHAUDEMANCHE et GIRARD. Plus particulièrement, en ce qui concerne la direction de l'école, celle-ci s'organisera avec Mme LASSARTESE, directrice à mi-temps, et Mme BATS, nouvellement nommée en tant que directrice adjointe à mi-temps. Mme BATS aura en charge une classe pour son second mi-temps.

Cette évolution du poste de direction découle du programme Cité éducative pour lequel la ville de Bordeaux a été labellisée cette année.

Les Cités éducatives s'adressent aux habitants des territoires de la politique de la ville. Elles ont pour objectifs de mieux coordonner et renforcer les dispositifs existants, d'accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle dans tous les temps et espaces de vie.

Le collège du Grand Parc a été désigné comme collège chef de file de la Cité éducative de Bordeaux et sa principale adjointe, chef opérationnel.

Ainsi, Mme LASSARTESE effectuera son mi-temps complémentaire au collège Grand Parc, faisant fonction de principale adjointe.

Il y aura également, à la rentrée, une classe de PES (Professeurs des Écoles Stagiaires).

### 2) Organisation de l'accueil des élèves de CP

La rentrée des élèves aura lieu le jeudi 2 septembre 2021 à 8h25 pour toutes les classes sauf les CP. Si les conditions sanitaires le permettent, les parents des classes de CE1 jusqu'au CM2 seront également accueillis dans l'école avec leurs enfants.

Les élèves de CP et leurs parents seront accueillis, dans l'école, à partir de 9h00.

Lors de la récréation du matin, l'ensemble des élèves et des personnels de l'école chanteront pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux élèves.

Les listes des classes, avec les noms des enseignants, seront affichées le 1<sup>er</sup> septembre à l'entrée de l'école (impasse Luckner) et envoyées par mail à l'ensemble des parents.

### **Programmation des parents**

*Proposition d'un pique-nique de l'école : mardi 14 septembre*

*Vide-grenier des enfants de Montgolfier prévu le 3 octobre*

Fin de séance : 19h15

Signatures :

La présidente,  
Christine LASSARTESE

  
ECOLE ELEMENTAIRE MONTGOLFIER  
6, rue Saint Mary - 33000 BORDEAUX  
05 57 87 21 33  
ec.033049c@ac-bordeaux.fr

La secrétaire de séance,  
Corinne TEISSEYRE

